



Termes de Référence

2025/FPM/ ATT/Etude de marché – Segments Spécialisés du secteur financier en RDC

Appel à candidatures pour le recrutement d'un cabinet d'étude en vue de réaliser une étude de marché approfondie sur les segments spécialisés de la finance inclusive en RDC.

12 août 2025

FPM ASBL
N°02, Avenue Kasa-Vubu, Croisement, Boulevard Du 30 Juin
Commune de la Gombe, Kinshasa, RDC
Tél. : +243 992 006 139
www.fpm.cd

Table des matières

1. Contexte général et rationalité du projet	4
1.1. Contexte général du projet	4
2.1. Activités spécifiques à mettre en œuvre	5
2.2. Livrables	5
3. Profil du (de la) consultant(e)/ (cabinet)	6
4. Organisation et mise en œuvre	6
5. Calendrier prévisionnel des activités	7
6. Présentation du plan de travail	7
7. Critères d'évaluation	7
7.1. Evaluation de l'offre technique	7
7.2. Evaluation de l'offre financière	8
7.3. Evaluation finale	8
8. Composition du dossier de candidature	9
9. Délais de soumission et autres	9

Présentation du FPM Asbl

Le FPM ASBL, Fonds oeuvrant pour l'inclusion financière en RD Congo, a été créé en Novembre 2010 à l'initiative du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), de l'United Nations Capital Development Fund (UNCDF), de la coopération financière allemande (KfW), de la Banque Mondiale, en étroite collaboration avec le gouvernement de la RDC.

Le FPM a pour vision la réduction de la pauvreté et l'amélioration des conditions de vie de la population en RDC. Sa mission vise à soutenir la construction et le développement d'un secteur financier inclusif et responsable, en offrant des services d'assistance technique adaptés aux institutions financières qui servent les Micro, Petites et Moyennes Entreprises (MPME) et les populations actives à faibles revenus présentant un réel potentiel de développement.

Pour y arriver, le FPM s'appuie sur les Institutions Financières Partenaires (IFP) qui s'adressent aux MPME, en leur accordant des services d'assistance technique et financière. Le FPM vise la viabilité à long terme de ses institutions financières partenaires tout en sauvegardant sa propre pérennité financière et en maximisant l'impact social de ses actions. Le FPM reconnaît que l'accès permanent aux services financiers de qualité par les MPME n'est réalisable que si les institutions financières qui les servent opèrent suivant les principes commerciaux qui assurent leur propre profitabilité.

- Les interventions du FPM ASBL en assistance technique directe portent sur les principaux domaines d'activités suivants :
 - ✓ **Renforcement institutionnel** : Il s'agit d'interventions qui visent le renforcement des capacités des IFP. Elles doivent permettre de réduire leurs risques institutionnels et opérationnels et, partant d'accroître leur capacité dans l'offre de services aux MPME :
 - Gouvernance/stratégie/organisation/transformation institutionnelle ;
 - Downscaling/upscaling ;
 - Contrôle, audit interne et gestion des risques ;
 - Ressources humaines ;
 - Gestion financière et comptabilité ;
 - Système d'information et de gestion (SIG).
 - ✓ **Assistance technique spécialisés** : Il s'agit de produits actuellement peu ou pas développés dans le secteur. Leur développement et leur commercialisation exigent des connaissances spécifiques, avec probablement une implication de plusieurs partenaires techniques. Ces produits ont pour finalité d'élargir la frontière de la croissance du secteur (offrir de nouvelles niches de marché). Il s'agit notamment du développement de produits spécialisés tel que : Finance digitale et Ecosystème digital, Finance agricole et Ecosystème du secteur agricole, Finance verte et son écosystème, Financement de la PME, Financement des femmes, Financement des jeunes, Opérationnalisation du fonds de garantie.
 - ✓ **Programme d'éducation financière et digitale** : Il s'agit d'un programme qui vise à promouvoir l'éducation financière à la population de la RDC via ses trois composantes (les Campagnes multimédia à l'échelle nationale; Les Forums et Les formations), accroître le taux d'inclusion financière en RDC et favoriser l'adoption des moyens de paiements existant et à venir sur le marché.
- Les interventions du FPM en assistance technique transversale (ATT) portent sur des thématiques d'un intérêt particulier visant la progression du secteur. Elles comprennent :
 - ✓ Les études de marchés,
 - ✓ Les forums,
 - ✓ Les formations.

1. Contexte général et rationalité du projet

1.1. Contexte général du projet

Le secteur financier congolais reste fortement concentré sur des segments traditionnels, avec une offre limitée face à la diversité des besoins de populations encore peu ou mal desservies. Pourtant, l'évolution des enjeux socioéconomiques – qu'il s'agisse des défis climatiques, du développement rural, de l'autonomisation des femmes et des jeunes, ou encore de la situation des déplacés internes – impose une adaptation des produits financiers aux réalités du pays.

Dans ce contexte, le FPM entend explorer les segments dits « spécialisés » de la finance inclusive (finance verte, finance agricole, bancassurance, finance en zones post-conflit, etc.) afin d'accompagner le secteur vers une diversification effective de son offre, une meilleure couverture des risques et un impact accru sur les populations vulnérables. Cette étude vise ainsi à générer une connaissance approfondie du potentiel de ces segments et à en dégager des pistes concrètes d'intervention pour les institutions financières, les régulateurs et les partenaires techniques et financiers.

1.2. Objectif de la mission

L'objectif principal de la mission est de réaliser une étude de marché complète et stratégique sur les segments spécialisés de la finance inclusive en République Démocratique du Congo, afin de fournir au FPM et à ses partenaires une vision claire, documentée et exploitable pour orienter leurs interventions.

Plus spécifiquement, le cabinet d'étude retenu devra :

- Produire une cartographie et une analyse stratégique de chaque segment spécialisé, mettant en évidence les acteurs clés, les chaînes de valeur, les interactions, la demande solvable et les tendances du marché.
- Proposer des modèles de produits et d'approches d'intervention adaptés aux besoins et aux réalités de chaque segment (finance verte, finance agricole, financement des femmes et des jeunes, financement des réfugiés et déplacés, finance en zones post-conflit, bancassurance et microassurance, finance rurale, etc.).
- Identifier les freins et les leviers influençant l'offre et la demande dans ces segments, en intégrant les aspects réglementaires, institutionnels, économiques, sociaux et technologiques.
- Évaluer les opportunités et les gaps de marché, et formuler des recommandations opérationnelles pour développer des produits et services financiers innovants et inclusifs.
- Fournir des orientations pratiques pour guider les investissements, les actions d'assistance technique et les initiatives de développement des produits financiers par les institutions financières partenaires.

2. Termes de références

Cette mission a pour finalité de concevoir, piloter et exécuter l'étude de marché sur les segments spécialisés de la finance inclusive en République Démocratique du Congo, en garantissant sa qualité technique, sa pertinence stratégique et sa conformité aux attentes du FPM.

En tant que maître d'œuvre de l'étude, le cabinet devra conjuguer expertise technique, capacité d'investigation terrain et maîtrise des enjeux stratégiques, afin de produire des livrables à forte valeur ajoutée pour le développement de l'inclusion financière en RDC.

2.1. Activités spécifiques à mettre en œuvre

Dans le cadre de la mission, le cabinet d'étude retenu, en étroite collaboration avec le facilitateur local désigné par le FPM, assurera les responsabilités suivantes :

- Conception méthodologique : élaborer l'approche globale de l'étude, incluant la définition des segments, les outils de collecte (quantitatifs et qualitatifs), le plan d'échantillonnage, ainsi que les méthodes d'analyse et de restitution.
- Revue documentaire et benchmark : analyser les données et études existantes aux niveaux national, régional et international, en identifiant les bonnes pratiques applicables au contexte congolais.
- Planification et coordination : travailler de concert avec le facilitateur local pour organiser les missions de terrain, définir le calendrier de collecte de données et mobiliser les acteurs clés.
- Collecte de données : superviser et encadrer la collecte d'informations primaires et secondaires, réalisée avec l'appui du facilitateur local pour l'accès aux parties prenantes et la logistique terrain.
- Cartographie et analyse sectorielle : identifier et documenter les acteurs clés, leurs rôles et interactions, tout en évaluant la demande solvable, les opportunités et les lacunes du marché dans chaque segment spécialisé.
- Analyse SWOT par segment : examiner les forces, faiblesses, opportunités et menaces spécifiques à chaque segment ciblé.
- Développement de propositions de produits : concevoir, sur la base des données collectées, des modèles de produits et services financiers innovants et adaptés aux besoins identifiés.
- Formulation de recommandations : proposer des stratégies d'entrée sur le marché, des mécanismes d'accompagnement technique et les ajustements réglementaires nécessaires.
- Restitution et validation : préparer et animer, avec le facilitateur, les ateliers de restitution intermédiaires et finaux, pour présenter les résultats, recueillir les avis et affiner les recommandations.
- Production des livrables : fournir des rapports thématiques par segment et un rapport final consolidé, intégrant des analyses robustes, des données vérifiées et des recommandations opérationnelles exploitables par le FPM et ses partenaires.

Le cabinet devra veiller à maintenir une communication fluide avec le FPM et le facilitateur tout au long de la mission, afin d'assurer la cohérence et la qualité des livrables, ainsi que le respect des délais fixés.

2.2. Livrables

À l'issue de la mission, le cabinet d'étude, devra fournir au FPM les livrables suivants :

- Rapports thématiques par segment spécialisé : incluant l'analyse du marché, la cartographie des acteurs, l'évaluation de la demande solvable, l'analyse SWOT, les gaps identifiés et les propositions de produits/services financiers.
- Rapport final consolidé : document de synthèse regroupant les analyses de tous les segments, les recommandations stratégiques et opérationnelles, ainsi qu'un plan indicatif de mise en œuvre.
- Base de données structurée et documentée : compilation des données quantitatives et qualitatives collectées sur le terrain et lors de la revue documentaire, classée et nettoyée pour utilisation future.
- Supports de restitution : présentations PowerPoint et documents d'appui utilisés lors des ateliers intermédiaires et finaux avec le FPM et les parties prenantes.

- Note de synthèse exécutive : résumé clair et concis des résultats, recommandations et pistes d'action prioritaires, rédigé dans un format exploitable pour la diffusion auprès de décideurs et partenaires stratégiques.

3. Profil du (de la) consultant(e)/ (cabinet)

Le cabinet d'étude candidat devra idéalement répondre aux critères suivants :

1. Compétences et expériences

- Expérience avérée dans la réalisation d'études de marché, d'analyses sectorielles et/ou d'enquêtes de terrain à grande échelle, dans le domaine de la finance inclusive, du développement économique ou dans des secteurs connexes.
- Maîtrise des méthodologies quantitatives et qualitatives (élaboration d'outils, échantillonnage, collecte et traitement des données, analyse et interprétation).
- Expérience documentée dans l'analyse de segments spécialisés tels que la finance agricole, finance verte, financement des femmes et des jeunes, bancassurance, finance rurale, etc.
- Solide capacité de coordination multi-acteurs et multisites, incluant la gestion d'équipes locales et la collaboration avec des partenaires institutionnels.
- Expertise en traitement, structuration et gestion de données (Excel, logiciels statistiques, bases de données).
- Excellente capacité rédactionnelle pour produire des rapports d'analyse clairs, structurés et exploitables.
- Connaissance approfondie du contexte socio-économique et réglementaire de la RDC ou d'environnements similaires (atout majeur).

2. Qualités organisationnelles et professionnelles

- Rigueur, sens de l'organisation et gestion efficace des délais.
- Capacité à travailler en synergie avec un facilitateur local et à intégrer ses retours et informations terrain dans l'analyse globale.
- Diplomatie et aisance relationnelle dans l'interaction avec des parties prenantes variées (institutions financières, autorités, communautés locales, bailleurs).
- Adaptabilité à des environnements complexes et à des contextes de terrain diversifiés, y compris en zones rurales ou post-conflit.

3. Prérequis logistiques

- Équipe disposant des ressources humaines et matérielles nécessaires pour mener à bien la mission (ordinateurs, logiciels d'analyse, moyens de communication).
- Capacité à déployer des enquêteurs et/ou superviseurs sur le terrain en coordination avec le facilitateur local.
- Disponibilité pour des missions en provinces et à Kinshasa, avec un engagement à respecter les délais de livraison des livrables.

4. Organisation et mise en œuvre

L'ensemble des tâches sera confié à un cabinet. Toutefois, celui-ci pourra travailler en sous-traitance avec des sous-contractants locaux ou internationaux dans le but d'offrir des compétences supports dans le domaine visé par cette offre, sous réserve de confidentialité des informations. Le cabinet de consultance sera le seul responsable pour l'ensemble des travaux demandés et le seul point de contact vis-à-vis du FPM ASBL et de l'institution financière partenaire. Tous les frais liés aux sous-contractants seront à la charge du cabinet ou du (de la) consultant(e) personne physique.

5. Calendrier prévisionnel des activités

- Date prévisionnelle du début des activités : Septembre 2025
- Période estimative pour la mise en œuvre des tâches : 40 jours ouvrables

Une séance de réunion préparatoire sera tenue avant le début de la mission.

6. Présentation du plan de travail

Dans sa proposition (Technique et financière), le cabinet devra montrer :

- Les activités à effectuer, avec le nombre de jours y afférant et la période de temps,
- Comment sera assurée l'articulation des différentes composantes des activités sur les tâches et les sous tâches prioritaires via une colonne « commentaires »,
- Le détail des livrables qui seront élaborés,
- Les résultats attendus à la fin de chaque activité/sous-tâches en précisant les sous-objectifs et comment sera mesuré l'atteinte de ces objectifs,
- Et enfin les ressources humaines impliquées à chaque étape ainsi que la nature de leur collaboration/responsabilité.

Toutes les données et informations auxquelles le cabinet aura accès dans la réalisation de cette mission seront traitées confidentiellement et ne devront en aucun cas être utilisés pour autre chose.

Tous droits de propriété intellectuelle découlant de l'exécution de ces termes de référence seront affectés au FPM ASBL. Le contenu de documents écrits obtenus et utilisés au cours de cette mission ne peut être communiqué aux tiers sans l'autorisation préalable et écrite du FPM ASBL.

Le cabinet devra respecter la charte graphique pour tout document et utilisera le modèle de présentation (layout) du FPM ASBL pour les présentations.

Le cabinet ne communiquera avec le partenaire qu'à travers le FPM ASBL pour toutes décisions pertinentes à prendre dans le cadre du projet ou pour la validation des outils et livrables. Toute communication en dehors de ce schéma n'engagera pas le FPM ASBL.

7. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres techniques et financières est effectuée sur une base comparative des candidats invités à participer au processus d'appel d'offre tandis que les critères d'attribution sont déterminés par le meilleur rapport qualité et prix.

7.1. Evaluation de l'offre technique

L'offre technique doit répondre aux exigences des termes de référence. Le fait de ne pas soumettre l'offre selon la démarche susmentionnée et le modèle fourni, ou le fait d'omettre certaines réponses aux points listés ci-dessus, conduira au rejet de l'offre.

1) Critères éliminatoires		
1	Respect du processus et du deadline	
2	Conformité de la soumission à l'appel d'offre	
3	Vérification d'intégrité	
2) Critères techniques		
1.	COMPREHENSION DES TdRs, DU CONTEXTE DE LA MISSION ET PERTINENCE DES CRITIQUES AUX TdRs	
1.1.	Analyse Critiques aux TdRs et aux objectifs de la mission	7,5%
1.2.	Pertinence de la prestation de services	2,5%
	Sous-Total (1)	10%
2.	CONCEPT ET METHODOLOGIE PROPOSEE	

2.1.	Pertinence de la méthode proposée (investigation, analyse, évaluation, etc.)	12,5%
2.2.	Efficacité et cohérence de l'organisation proposée (Exhaustivité des activités et livrables, y compris le plan de travail).	17,5%
Sous-Total (2)		30%
3.	PROFIL, QUALIFICATIONS, EXPERIENCES ET COHERENCE DE L'EQUIPE PROPOSEE PAR RAPPORT AUX TDR	
	<i>Les qualifications requises dans les domaines indiquées et à la lumière des Termes de Référence : expérience en gestion de projets, dans le domaine d'intervention, expérience dans des contextes similaire régionaux ou locaux, etc.</i>	
3.1.	Compétences de l'équipe en matière d'évaluation de projets	15%
3.2.	Compétences de l'équipe dans le domaine de la mission et Projets similaires	30%
3.3.	Connaissances du contexte local et Contexte Similaires	15%
Sous-Total (3)		60%
TOTAL notation technique		100%

7.2. Evaluation de l'offre financière

- Les offres techniques des candidats ayant dépassés le seuil des 75% sont comparées en fonction de l'OF la plus basse et selon la formule suivante :

$$N_c = 20 * OF_0 / OF_p \text{ et où}$$

- 1) N_c représentant le nombre de points obtenu par le candidat ;
- 2) OF_0 représentant l'offre financière la moins signifiante des candidats retenus dans la seconde étape ;
- 3) OF_p représentant l'offre financière proposée par un des candidats.

- L'offre financière doit être établie en USD – le dollar américain étant la devise dans laquelle seront effectués tous les paiements.
- L'offre financière **doit inclure l'intégralité des coûts estimatifs** à savoir : transport international, visa et taxes aéroportuaires si applicables, per diem et frais d'hébergement.

Le FPM ASBL applique une grille standard pour les coûts d'hébergement et per diem et selon la convenance telle que reprise ci-dessous :

- Kinshasa et Lubumbashi : 75 USD/ jour pour les per diem et maximum 200 USD/ nuitée sur base de factures et reçus en bonne et due forme pour les non-résidents.
- Dans les autres provinces : 60 USD/ par jour et maximum 120 USD / nuitée sur base de factures et reçus en bonne et due forme pour les non-résidents.
- Le FPM ASBL étant basé à Kinshasa, la mission démarre automatiquement par un briefing dans ses locaux avant le déplacement sur le site de la mission.
- Le FPM fait appel au service d'une navette aéroportuaire pour le trajet aéroport/hôtel-domicile à Kinshasa (80 USD/aller).
- Les transports et autres frais relatifs au déplacement nationaux/sur site seront soit pris en charge par le FPM ASBL soit par l'institution partenaire et ne sont donc pas à inclure dans l'offre financière. Cependant, le Consultant devra déterminer la nécessité de se rendre sur place (à inclure dans la colonne « Commentaires » de l'offre financière) en le reflétant dans son offre financière : au moins deux visites, au début du projet et à la présentation des résultats seront nécessaires.
- Aucun coût supporté par le soumissionnaire pour la préparation et la soumission de l'offre ne sera remboursé. L'ensemble de ces coûts sont à charge du soumissionnaire (Par exemple, en cas d'audition des experts proposés, les coûts sont supportés par le soumissionnaire).

Ne sont requises ni de garantie de soumission, ni de garantie de bonne exécution.

7.3. Evaluation finale

Les scores techniques et financiers seront combinés selon la pondération suivante : 80% pour l'offre technique, et 20% pour l'offre financière.

Un entretien oral sera réalisé avec le(s) soumissionnaire(s) retenu(es) après évaluation de l'offre technique : une renégociation de l'offre financière pourra être débattue à cette occasion.

8. Composition du dossier de candidature

Le dossier de candidature devra inclure les **pièces listées ci-dessous, et dans le format fournis dans la lettre d'invitation, (cfr. Email) :**

- Une offre technique et une offre financière, en format PDF, datée et signée ;
- Un plan de travail, en format Excel + une version PDF, daté et signé ;
- Les CV détaillés des experts impliqués dans l'offre de prestation, en spécifiant, leurs rôles et position respectives ;
- Une lettre d'engagement de disponibilité reprenant l'objet des Termes de Référence et précisant les dates de disponibilité et l'exclusivité de sa prestation sur terrain pour sur les périodes incluses du plan de travail en vue de la réalisation de la mission, en format PDF, datée et signée ;
- Un engagement de confidentialité signé par les experts impliqués, en format PDF, datée et signée.

PS : Le format standard de tous ces documents sont disponibles dans la lettre d'invitation (voir email).

9. Délais de soumission et autres

- Le **dossier d'offre est à soumettre en français, par voie électronique à offres@fpm.cd au plus tard le 01/09/2025 à 23H59' (heure de Kinshasa).** L'objet du mail devra inclure les références de l'appel d'offre comme suit : **2025/FPM/ ATT/Etude de marché – Segments Spécialisés du secteur financier en RDC**
- Toute offre reçue après la date limite sera automatiquement rejetée sans être évaluée.
- La période de validité pour les offres est de 90 jours à partir de la date limite de remise des offres.
- Le soumissionnaire est tenu au secret professionnel pendant toute la procédure d'appel d'offre et après son achèvement. Toutes les informations reçues par le soumissionnaire dans le cadre du présent appel d'offre sont confidentielles.

10. ANNEXES 1

Note conceptuelle – Étude de marché sur les segments spécialisés de la finance inclusive en RDC

1. Contexte général

Le secteur financier congolais reste fortement concentré sur des segments traditionnels, avec une offre limitée face à la diversité des besoins de populations encore peu ou mal desservies. Pourtant, l'évolution des enjeux socioéconomiques – qu'il s'agisse des défis climatiques, du développement rural, de l'autonomisation des femmes et des jeunes, ou encore de la situation des déplacés internes – impose une adaptation des produits financiers aux réalités du pays.

Dans ce contexte, le FPM entend explorer les segments dits « spécialisés » de la finance inclusive (finance verte, finance agricole, bancassurance, finance en zones post-conflit, etc.) afin d'accompagner le secteur vers une diversification effective de son offre, une meilleure couverture des risques et un impact accru sur les populations vulnérables. Cette étude vise ainsi à générer une connaissance approfondie du potentiel de ces segments et à en dégager des pistes concrètes d'intervention pour les institutions financières, les régulateurs et les partenaires techniques et financiers.

Les segments visés comprennent notamment :

➤ La finance verte

Ensemble des produits et services financiers visant à soutenir des projets à impact environnemental positif : énergies renouvelables, efficacité énergétique, gestion durable des ressources naturelles, agriculture résiliente au climat, etc.

➤ La finance agricole

Dispositifs de financement adaptés aux chaînes de valeur agricoles, prenant en compte les cycles saisonniers, les risques climatiques et les besoins des petits exploitants, coopératives et agro-entreprises.

➤ Le financement des femmes

Solutions financières conçues pour améliorer l'inclusion économique des femmes entrepreneures, souvent sous-desservies par les circuits financiers traditionnels, notamment via des produits souples, des mécanismes de garantie ou des dispositifs d'accompagnement dédiés.

➤ Le financement des jeunes

Produits adaptés aux jeunes porteurs de projets ou d'entreprises, souvent confrontés à des barrières spécifiques telles que le manque de garanties, de capacité financière ou d'expérience.

➤ Le financement des réfugiés et des personnes déplacées

Offres inclusives permettant à ces populations vulnérables d'accéder aux services financiers (épargne, crédit, assurance, transferts) malgré l'absence de documents d'identité formels, de garanties ou d'antécédents bancaires.

➤ **La finance en zones post-conflit**

Mécanismes ciblés pour relancer les activités économiques et soutenir les populations dans les zones fragiles ou sortant de crises, avec des produits adaptés aux contextes de vulnérabilité, d’informalité et d’instabilité.

➤ **La bancassurance et la microassurance**

Intégration de services d’assurance (vie, santé, agriculture, etc.) à travers les réseaux des institutions financières, en particulier pour couvrir les populations à faibles revenus et réduire leur exposition aux risques.

➤ **La finance rurale**

Solutions conçues pour répondre aux besoins spécifiques des populations rurales, souvent exclues du système bancaire formel, en tenant compte de la faible densité d’infrastructures financières, des coûts de transaction élevés et des risques liés à l’agriculture.

➤ **Autres segments émergents**

Selon les retours des parties prenantes, d’autres thématiques pertinentes pourront être intégrées à l’étude, notamment la digitalisation inclusive, la diaspora, ou les modèles alternatifs de financement communautaire.

2. Objectifs de l’étude

Cette étude de marché vise à produire une lecture structurée, rigoureuse et exploitable de ces segments spécialisés de la finance inclusive. Elle permettra d’éclairer les interventions futures du FPM, mais aussi de soutenir les institutions financières, les régulateurs et les partenaires au développement dans la formulation ou l’ajustement de leurs stratégies d’intervention.

L’objectif général est de cartographier et analyser chaque segment, afin de :

- Comprendre l’organisation, la dynamique et les acteurs-clés de chaque écosystème thématique ;
- Estimer la demande potentielle et la demande solvable ;
- Identifier les offres existantes, les gaps de marché et les produits à développer ;
- Proposer des stratégies d’entrée, incluant des prototypes de produits adaptés ;
- Définir les spécificités de l’accompagnement technique, notamment en matière d’éducation financière et de mesure d’impact.

3. Utilisation des résultats

Les résultats de l’étude orienteront les deux véhicules d’intervention du FPM :

- Le véhicule d’assistance technique, pour ajuster les approches d’assistance technique (AT) selon les spécificités de chaque segment et proposer des modèles d’accompagnement adaptés ;
- Le véhicule de financement, pour organiser une offre de produits financiers ciblés à destination des institutions financière partenaires (IFP), favorisant un meilleur accès aux instruments de financement pour les populations visées.

4. Utilité pour les parties prenantes

- Pour les institutions financières : disposer d'analyses concrètes sur les opportunités d'investissement, l'alignement produit-cible, la structuration des offres et la gestion des risques.
- Pour les régulateurs : identifier les leviers réglementaires favorables à l'inclusion de ces segments.
- Pour les partenaires au développement et bailleurs de fonds : contribuer à des interventions mieux ciblées, plus structurées et davantage alignées avec les besoins réels du marché.

5. Démarche attendue de l'étude

- L'étude devra proposer, pour chaque segment :
- Une analyse approfondie du marché (offre, demande, acteurs, risques) ;
- Des propositions concrètes de produits, mécanismes ou partenariats innovants ;
- Des recommandations stratégiques pour chaque acteur selon son rôle dans l'écosystème : régulateur, IFP, structure d'accompagnement, bailleur, etc.
- Un cadre de diligence raisonnable pour guider l'élaboration des produits et des outils de financement responsables.

RETOUR DES PARTENAIRES SUR LE TDR EM SEGMENTS SPECIALISES DE LA FINANCE INCLUSIVE

I. ASSOCIATION

1. Vous pouvez ajouter les segments suivants : les sans emploi, le financement de l'équipement des PME par le produit de crédit-bail et la finance solidaire en matière de santé communautaire.
2. Objectifs de l'étude : vous pouvez ajouter deux autres objectifs que voici
 - Analyser l'environnement réglementaire afin de définir des gaps réglementaires existant au sein du segment concerné ;
 - Proposer des partenariats stratégiques éventuels pour les segments ou l'intervention d'un seul acteur de l'écosystème est difficile voire très coûteuse
 - Analyser l'environnement économique, social et technologique du segment en vue d'en définir les facteurs de réussite ou d'échec.
3. Démarche de l'étude : Vous pouvez ajouter ceci.
 - Une analyse approfondie du marché (offre, demande, acteurs, risques, environnement social, économique, technologique et légal)

4. Résultats attendus

Dans les TDR, je vous conseille de prévoir **les résultats attendus** de l'étude. Veuillez spécifier les livrables et les résultats concrets attendus de l'étude et les informations ou connaissances que l'étude va produire. **Pour moi, les résultats attendus sont les suivants !**

- L'organisation et les acteurs clés de chaque segment sont connus ;
 - La demande potentielle et solvable de chaque segment est mesurée ;
 - Les offres existantes sont identifiées ;
 - Les gaps à combler et les produits à développer sont connus ;
 - Les stratégies d'entrée ainsi que les prototypes de produits adaptés sont élaborées
 - Les spécificités d'accompagnement technique dont notamment en matière d'éducation financière et de mesure d'impact sont identifiées ;
 - Les aspects réglementaires sont analysés et les gaps légaux et réglementaires identifiés ;
 - Des options de partenariats stratégiques entre acteurs sont identifiés ;
 - Les conditions environnementales sociales, économiques et technologiques du développement de chaque segment sont analysés.
 - Un rapport global de l'étude est produit.
5. **Portée de l'étude** : Veuillez indiquer si l'étude va concerner quelle étendue du pays.
 6. **Méthodologie de l'étude** : veiller donner une indication sur la méthodologie qui sera utilisée par l'équipe qui sera dédiée à cette étude. Quelle méthode de recherche, quelle technique de collecte des données ? Quel outil d'analyse des données ?
 7. **Suivi-évaluation** : Définir les critères d'évaluation de l'avancement de l'étude et de la qualité du travail à réaliser.

II. INSTITUTIONS FINANCIERES

- **Ajout d'un segment additionnel : Accès au Financement du PAP (Peuple Autochtone Pygmée).**

Dans la mesure où les peuples autochtones pygmées font partie des communautés les plus vulnérables et les plus exclues du financement du développement en Afrique. Sans une action ciblée, inclusive et participative, ils continueront d’être laissés pour compte. La RDC, avec sa législation récente, a une opportunité unique de devenir un exemple régional, à condition de traduire les engagements en actions concrètes et financées.

- **Définir les zones d'études.**

Elles n'ont pas été définies dans la note alors que les réalités de ces différents segments sont différentes selon les différentes zones de la Rd Congo.

- **Prendre en compte crédits de groupe.**

Nous référant à la note conceptuelle, nous avons trouvé que les crédits de groupe ne sont pas pris en compte. (Membre des groupes solidaire n'ayant pas de garantie autre que la caution solidaire)